

RCS : PAU Code greffe : 6403

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PAU atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1996 B 00371 Numéro SIREN : 400 552 600 Nom ou dénomination : 3CMETAL

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2018 sous le numéro de dépôt 6082

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PAU

B.P. 90338 - 64000 PAU
Serveur vocal : 0 899 70 22 22
Internet : www.infogreffe.fr
Site : www.greffe-tc-pau.fr

RECEPISSE DE DEPOT

3CMETAL

3210 route de Larvath
64150 Sauvelade

V/REF :

N/REF : 96 B 371 / 2018-B-6082

Le greffier du tribunal de commerce de Pau certifie qu'il a reçu le 07/08/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

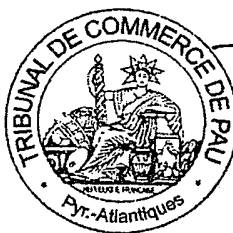
3CMETAL
Société par actions simplifiée
3210 route de Larvath
64150 Sauvelade

Le dépôt consolidé a été enregistré sous le numéro 2018-B-6082 le 11/09/2018

R.C.S. PAU 400 552 600 (96 B 371)

Fait à PAU le 11/09/2018,

LA GREFFIERE,





COURRIER ARRIVÉ
Le - 7 AOUT 2018
GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PAU

3C Metal
Comptes consolidés au 31 décembre 2017

Certifié conforme

La gérance

1 Bilan consolidé

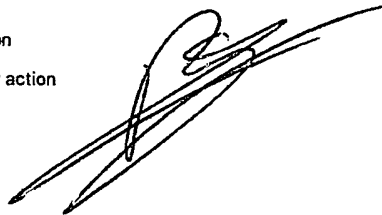
Actif	Note N°	31 Déc 2017	31 Déc 2016
		Valeurs nettes	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	9.1	109 023	129 034
Ecart d'acquisition	9.4	1 084 229	1 395 601
Immobilisations corporelles	9.2	5 595 774	5 643 301
Immobilisations financières	9.3	424 886	433 269
Titres mis en équivalence	9.5	507 099	471 248
Total Actif Immobilisé		7 721 010	8 072 453
Stocks et en-cours	9.6	3 265 364	2 969 822
Clients et comptes rattachés	9.7	8 621 653	11 184 618
Autres créances	9.7	996 460	1 066 005
Valeurs mobilières de placement			- 3 000 000
Disponibilités	9.8	19 571 410	25 372 226
Total Actif		40 175 897	45 665 125

Passif	Note N°	31 Déc 2017	31 Déc 2016
		Valeurs nettes	Valeurs nettes
Capital		157 635	157 635
Primes liées au capital		114 579	114 579
Réserves		26 818 045	27 490 415
Réserves de conversion groupe		2 106 349	3 583 918
Résultat de l'exercice		939 758	4 420 076
Total Capitaux Propres	4	30 136 366	35 766 623
Intérêts hors groupe	4	3 429 310	3 749 143
Provisions	9.10	54 467	210 787
Emprunts et dettes financières	9.11	1 306 888	943 682
Fournisseurs et comptes rattachés	9.12	3 123 204	2 573 014
Autres dettes et comptes de régularisation	9.12	2 125 662	2 421 877
Total Passif		40 175 897	45 665 125

6082

2 Compte de résultat consolidé

	Note N°	31 Déc 2017	31 Déc 2016
Chiffre d'affaires		40 534 383	40 374 431
Autres produits d'exploitation	9.14	315 860	- 423 839
Achats consommés	9.16	- 22 477 788	- 19 704 281
Charges de personnel	9.17	- 15 317 825	- 13 936 888
Autres charges d'exploitation		- 47	- 31 747
Impôts et taxes		- 280 074	- 1 175 210
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	9.15	- 1 077 662	- 888 435
Résultat d'exploitation		1 696 847	4 214 032
Charges et produits financiers	9.19	- 899 858	- 117 913
Résultat courant des sociétés intégrées		796 989	4 096 119
Charges et produits exceptionnels	9.20	48 707	- 29 486
Impôt sur les bénéfices	9.21	58 197	6 940
Résultat net des entreprises intégrées		903 893	4 073 574
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		20 320	8 418
Résultat net de l'ensemble consolidé		737 505	4 081 991
Intérêts minoritaires	4	202 253	338 084
Résultat net (part du groupe)		939 758	4 420 076
Résultat par action		101.0	475.3
Résultat dilué par action		101.0	475.3



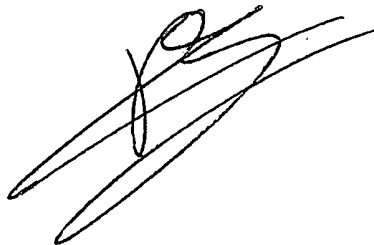
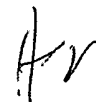

3 Tableaux de flux de trésorerie

	31 Déc 2017	31 Déc 2016
Résultat net total des sociétés consolidées	737 505	4 081 991
Elimination des amortissements et provisions	1 255 291	881 792
Elimination de la variation des impôts différés	- 66 900	- 135 568
Elimination des plus ou moins values de cession	- 12 147	281 499
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	- 20 320	- 8 418
Total marge brute d'autofinancement	1 893 430	5 101 297
Variation des stocks liée à l'activité	- 425 045	176 858
Variation des créances clients liées à l'activité	1 855 047	5 776 181
Variation des dettes fournisseurs liées à l'activité	353 929	- 1 686 519
Flux net généré par (affecté à) l'activité	3 677 361	9 367 817
Acquisition d'immobilisations	- 1 381 033	- 933 128
Cession d'immobilisations	187 843	74 483
Incidence des variations de périmètre	- 0	- 3 697 111
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	- 1 193 190	- 4 555 756
Dividendes versés par la société mère	- 5 022 000	- 5 022 000
Dividendes versés aux minoritaires	3 931	- 2 568
Subventions d'investissements reçues	19 424	19 424
Emissions d'emprunts	778 940	22 345
Remboursements d'emprunts	- 359 448	- 1 098 286
Flux net provenant du (affecté au) financement	- 4 579 153	- 6 081 085
Incidence de la variation des taux de change	- 674 218	728 134
Incidence des changements de principes comptables	374 546 (1)	-
Variation de trésorerie	- 2 394 653	- 540 890
Trésorerie d'ouverture	21 949 497	22 490 386
Trésorerie de clôture	19 554 843	21 949 497

(1) : reclass découvert bancaire N-1 en Dettes financières

4 Variation des capitaux propres

	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires
Situation à l'ouverture de l'exercice 2016,12	157 635	114 579	18 116 622	14 372 832	2 412 535	35 174 203	1 029 900
Affectation résultat N-1	-	-	14 372 832	- 14 372 832	-	-	-
Dividendes versés	-	-	- 5 022 000	-	-	- 5 022 000	- 2 568
Changement des méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	0	-	- 0	- 0	1 171 384	1 171 384	432 738
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	4 420 076	-	4 420 076	- 338 084
Variations du périmètre	-	-	-	-	-	-	2 627 157
Autres mouvements	0	-	22 961	-	- 0	22 961	-
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017,12	157 635	114 579	27 490 415	4 420 076	3 583 918	35 766 623	3 749 143
Affectation résultat N-1	-	-	4 420 076	- 4 420 076	-	-	-
Dividendes versés	-	-	- 5 022 000	-	-	- 5 022 000	- 3 365
Variation des taux de change	-	-	- 0	- 0	- 1 477 570	- 1 477 570	- 90 733
Part du groupe dans le résultat	-	-	-	939 758	-	939 758	- 202 253
Autres mouvements	-	-	- 70 445	-	-	- 70 445	- 23 482
Situation à la clôture de l'exercice 2017,12	157 635	114 579	26 818 045	939 758	2 106 349	30 136 366	3 429 310

5 Faits majeurs

Aucun fait majeur n'est à relever pour cet exercice hormis la création d'une filiale aux Etats-Unis, 3 C Metal USA, en cours d'exercice et sans activité sur l'exercice.



6 Périmètre de consolidation

6.1 Périmètre de consolidation

Unités	31 Déc 2017			31 Déc 2016		
	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.	Taux d'intérêt	Taux de contrôle	Méthode de conso.
3C METAL	MERE			MERE		
3C METAL ASIA	100 %			100 %		
3C METAL MIDDLE EAST	100 %	100 %	IG	100 %	100 %	IG
3C METAL SOUTH AFRICA	75 %	75 %	IG	75 %	75 %	IG
BELMETT MARINE	51 %	51 %	IG	51,00 %	51 %	IG
BELMETT NAMIBIE	51 %	51 %	IG	51,00 %	51 %	IG
SCI LAA	50 %	50 %	IG	50 %	50 %	IG
WEBB ELLIS	22,5 %	30 %	MEE	22,5 %	30 %	MEE
3C METAL USA	100 %	100 %	IG			

Nomenclature des méthodes de consolidation:

NI signifie Non Intégrée
IG signifie Intégration Globale
IP signifie Intégration Proportionnelle
MEE signifie Mise En Equivalence

6.2 Variations de périmètre

6.2.1 Entrées de périmètre

Entrée de 3C Metal USA, créée au cours de l'année 2017

6.2.2 Sorties de périmètre

Néant

6.2.3 Variations de pourcentage de détention

Néant

7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

Les comptes consolidés du groupe 3C Metal sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Règlement Comptable, homologué le 22 juin 1999, et modifié par le règlement du Comité de Réglementation Comptable n°2005-10 sont appliquées.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2016, il est fait application du règlement ANC n°2015-06 relatif au plan comptable général et ANC n°2015-07 relatif aux comptes consolidés.

Les états financiers sont présentés en euros.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs issus de regroupement d'entreprises qui sont enregistrés à leur juste valeur.

7.1 Modalités de consolidation

7.1.1 Périmètre de consolidation

Toutes les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce un contrôle conjoint ou une influence notable, sont retenues dans le périmètre de consolidation.

Les sociétés dont l'importance est négligeable ne sont pas consolidées.

7.1.2 Méthodes de consolidation

Toutes les participations significatives dans lesquelles la société mère 3C Metal assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles la société 3C Metal exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital sont mises en équivalence.

7.1.3 Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

7.1.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2017, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

7.1.5 Regroupement d'entreprises

Lors de la prise de contrôle d'une nouvelle société, le bilan d'entrée de la filiale acquise est inscrit pour les justes valeurs établies à cette date.

La différence positive existant entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à partir de ce bilan à la date d'acquisition est comptabilisée comme écart d'acquisition à l'actif du bilan.

Conformément au règlement 2015-07 de l'ANC, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Dans ce cas, un test de dépréciation est réalisé chaque année.

Lorsqu'il existe, lors de l'acquisition, une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un amortissement exceptionnel, lorsque des circonstances particulières indiquent que les hypothèses retenues lors de l'acquisition sont remises en cause.

La différence négative existant entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à partir de ce bilan à la date d'acquisition est comptabilisée en provisions pour risques et charges. Cet écart d'acquisition négatif est repris en résultat selon la performance de la société concernée.

7.2 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe 3C Metal sont les suivants :

7.2.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui Non N/A	Note
• Comptabilisation des contrats de location-financement	NS	7.3.8
• Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Non	
• Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	NA	
• Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif / passif	Oui	
• Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Oui	
• Comptabilisation à l'actif des coûts de développement	N/A	
• Constatation en charges des frais de constitution, de transformation et de premier établissement	Oui	



7.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an

7.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

La méthode de comptabilisation des composants est appliquée lorsque des éléments significatifs de l'actif ont des durées d'utilisation différentes ou procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire selon les durées suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements	Linéaire	5-10 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	3-10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 - 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

La base amortissable est diminuée de la valeur résiduelle dès lors que celle-ci est significative et mesurable.

Ces actifs font l'objet d'une dépréciation complémentaire dans le cas où leur valeur nette comptable devient supérieure à la valeur vénale probable.

7.2.4 Contrats de location-financement

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Dans les comptes locaux des sociétés étrangères consolidées, ce retraitement est déjà réalisé en application de la réglementation en vigueur.

7.2.5 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

7.2.6 Stocks et travaux en-cours

Les stocks de matières premières sont valorisés selon la méthode du premier entré - premier sorti (PEPS) et incluent le coût d'achat et frais accessoires y compris coûts de transport jusqu'au lieu de stockage.

Les travaux en cours sont évalués au coût de production incluant les coûts directs de main d'œuvre.

La marge de chaque projet est reconnue selon la méthode de l'avancement dès lors que la marge à terminaison peut être déterminée d'une manière fiable.

A la clôture de l'exercice, la marge par projet est dégagée selon le degré d'avancement constaté.

Le cas échéant, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée même si les travaux pour le projet concerné n'ont pas encore débuté.

7.2.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances douteuses font l'objet d'une dépréciation nominative en fonction des risques de non recouvrement.

7.2.8 Provisions

Les provisions pour risques et charges correspondent à des litiges et/ou réclamations relatifs à des chantiers en cours ou livrés sur l'exercice, pour lesquels les réserves ne sont pas levées.

7.2.9 Engagements de retraite et prestations assimilés

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite et n'ont pas fait l'objet d'une estimation car non significatifs compte tenu de l'âge moyen et de l'ancienneté faible du personnel en France (seul pays concerné).

7.2.10 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés en appliquant, pour chaque société, le dernier taux d'impôt voté.

Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

7.2.11 Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE est présenté en déduction des charges de personnel.

L'utilisation du CICE a été effectué conformément aux textes qui le régissent et a pu concerner les investissements, les dépenses de formation, de recrutement ainsi que les dépenses liées à la prospection de nouveaux marchés et le renforcement du Fonds de Roulement.

7.2.12 Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre d'actions retenu est le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2017, soit 9 300 actions.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis, le résultat dilué par action correspond au résultat par action

7.2.13 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour l'exercice, les entrées et les sorties de disponibilités et de leurs équivalents, classées en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie disponible est définie comme l'ensemble des postes financiers du bilan réalisable ou payable dans un délai inférieur à un an.

*certifié conforme
la Gironde*

3 C METAL

Société à responsabilité limitée au capital de 157.635 €
Siège social : 3210, route de Larvath – 64150 SAUVELADE
R.C.S. PAU 400 552 600

RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE CONSOLIDE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

I- SITUATION ET ACTIVITÉ DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LA SOCIÉTÉ 3 C METAL ET SES FILIALES CONSOLIDEES AU COURS DE L'EXERCICE – RESULTATS DE CETTE ACTIVITE - PERSPECTIVES :

Au 31 décembre 2017, le périmètre de la consolidation comprenait, outre la société 3C METAL, holding tête de groupe domiciliée en France, les sociétés filiales suivantes :

- La société 3C METAL SOUTH AFRICA, basée en AFRIQUE DU SUD, détenue à 75%,
- La société 3C METAL MIDDLE EAST FZE, basée à DUBAI, détenue à 100%,
- La société 3C METAL ASIA, basée en MALAISIE, également détenue à 100%,
- La société BELMET MARINE, basée en AFRIQUE DU SUD, détenue à 51%
- La société BELMET NAMIBIA, basée en NAMIBIE, détenue 51%.
- La société 3C METAL USA, basée à HOUSTON TEXAS (USA), détenue à 100%

Toutes ces sociétés exercent, chacune sur son territoire, des travaux de conception, de réalisation, et de maintenance de tuyauterie et de chaudronnerie, principalement pour l'industrie pétrolière.

La holding 3C METAL exerce en outre une activité d'animation des filiales auxquelles elle rend quotidiennement des services d'ordre technique, commercial, administratif, et financier.

Toutes les sociétés ont clôturé leur dernier exercice au 31 décembre 2017. A l'exception de 3C METAL USA, nouvellement créée, tous leurs comptes annuels ont été certifiés par les commissaires aux comptes des sociétés, et ont été approuvés par les associés lors d'assemblées tenues jusqu'au mois de juin 2017.

Le périmètre de la consolidation comprend encore la SCI DU LAA, propriétaire de l'immeuble siège social en France, dont le capital est détenu à 50% par la société 3C METAL, et WEBB ELLIS, dont le capital est détenu à 30% par la société 3C METAL SOUTH AFRICA.

*

En 2017 donc, la société 3C METAL a réalisé un chiffre d'affaires global hors taxes de 10.566.689 € (+1,81% par rapport à l'exercice précédent).

La situation des marchés O&G à l'export étant restée compliquée en 2017, le niveau d'activité a pu être maintenu grâce aux projets locaux et particulièrement les projets TIGF (RGM, RZL, LUG75/76...) ainsi que par des efforts de diversification (par exemple la participation à un projet de construction de sous-station électrique pour STX à Saint Nazaire).

Ses charges d'exploitation se sont élevées globalement à 11.019.882 €, ce qui représente une augmentation de 7,04% par rapport à l'exercice précédent, en liaison avec la structure des projets réalisés en 2017.

En conséquence, son résultat d'exploitation était quasi équilibre par rapport à l'année précédente, à 352.923 € contre 361.391 €.

Le résultat financier s'est établi à 5.782.811 €, en raison des produits financiers remontés de ses filiales qui se sont élevés à 6.403.465 € au cours de l'exercice 2017.

La société n'a pas eu d'impôt sur les bénéfices à acquitter, car la majeure partie de son résultat comptable est constitué de produits financiers non imposables, sauf quote-part de frais et charges. De surcroît, elle a imputé sur son résultat fiscal un CICE de 63.423 K€.

Au bout du compte, la société affichait au 31 décembre 2017 un bénéfice net comptable de 6.144.321 € contre 9.388.876 € pour l'exercice antérieur.

*

En 2017 également, la société 3C METAL SOUTH AFRICA, basée en AFRIQUE DU SUD, a réalisé un chiffre d'affaires global hors taxes de 6.557.900 €, en augmentation de 20%, due en partie à l'effet de change favorable EUR/Rand par rapport à l'exercice précédent (+11% en ZAR). Malgré cette hausse du chiffre d'affaires, l'absence d'activité de maintenance des plateformes de forage dans le port du Cap en 2017 ainsi que l'absence de projets d'inspection/réparation de Risers a pesé sur les marges.

Elle a clôturé son exercice sur un résultat déficitaire de 927.373€.

La société 3C METAL MIDDLE EAST FZE, basée à DUBAI, a réalisé un chiffre d'affaires global hors taxes de 20.230.871 €, en diminution de 18%, du fait de la conjoncture compliquée sur les marchés O&G.

Elle a clôturé son exercice sur un résultat bénéficiaire de 2.551.838 €.

La société 3C METAL ASIA, basée en MALAISIE, a réalisé un chiffre d'affaires global hors taxes de 1.324.264 €, en diminution de 9%, en raison également de la situation du marché O&G liée à la chute du cours du baril.

Elle a clôturé son exercice sur un résultat déficitaire de 335.816 €.

La société BELMET MARINE, basée en Afrique du Sud, a réalisé un chiffre d'affaires global hors taxes de 6.798.641 € en 2017, et clôturé sur un résultat déficitaire de 67.728 €. Les chiffres ne sont pas directement comparables avec l'exercice précédent, car il n'incluait que 6 mois de présence dans le périmètre de consolidation.

La société BELMET NAMIBIA, basée en NAMIBIE, a réalisé un chiffre d'affaires global hors taxes de 1.228.349 € en 2017, et clôturé sur un résultat bénéficiaire de 99.564 €. Les chiffres ne sont pas directement comparables avec l'exercice précédent, car il n'incluait que 5 mois de présence dans le périmètre de consolidation.

La société 3C METAL USA, nouvelle entrante dans le périmètre, a été créée en Octobre 2017 avec un capital de 200.000 dollars US, entièrement souscrit par 3C METAL. En 2017, elle a réalisé une perte de 7.184 dollars US.

La SCI DU LAA a clôturé sur un bénéfice de 7.443 €.

Enfin, WEBB ELLIS a clôturé sur un gain de 141.832 €. Le chiffre n'est pas directement comparable avec l'exercice précédent, car il n'incluait que 5 mois de présence dans le périmètre de consolidation.

*

En 2018, la situation des marchés O&G reste compliquée malgré quelques signes d'embellie, aussi concentrerons nous nos efforts commerciaux sur le développement des activités O&G downstream et des activités non-O&G (énergies renouvelables, industries marines et minières, etc.) tout en maintenant une présence forte dans nos activités historiques dans l'upstream (exploration, développement subsea).

II - PRESENTATION DES PRINCIPAUX CHIFFRES DE LA CONSOLIDATION :

Nous vous présentons, ci-après, les principaux chiffres des comptes consolidés à la clôture de l'exercice 2017 :

Bilan :

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 13.292.388 €, les amortissements et provisions correspondants de 5.571.378 €, soit un montant net immobilisé de 7.721.010 € (-351 K€ par rapport à 2016).
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 3.265.364 €.
- Les créances clients et autres sont de 9.618.113 €.
- Les disponibilités s'élèvent à 19.571.410 €.

Au passif

- Les capitaux propres s'élèvent à 30.136.366 €.
- Les emprunts et dettes ressortent à 6.555.754 € (+617 K€).

Chiffre d'affaires :

Au cours de l'exercice 2017, l'ensemble consolidé a réalisé un chiffre d'affaires global consolidé net de 40.534.383 € contre 40.374.431 € pour l'exercice précédent (+0,40%).

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation du groupe consolidé se sont élevées globalement à 39.153.396 € contre 35.736.560 € pour l'exercice précédent (+9,56%).

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants, et qui évoluent le plus à la hausse, sont les suivants :

- Achats consommés pour 22.477.788 € (+14,07%).
- Charges de personnel pour 15.317.825 € (+9,90%).

A noter une forte diminution des impôts et taxes (-76,17% à 280 K€), qui correspond à la baisse du poste pour l'activité au Congo de 3C METAL MIDDLE EAST FZE.

Résultat d'exploitation :

En conséquence, le résultat d'exploitation du groupe consolidé est en nette diminution puisqu'il s'établit en 2017 à 1.696.847 € contre 4.214.032 € pour 2016.

Résultat financier :

Le résultat financier de l'exercice 2017 ressort négatif à 899.858 € à cause notamment des pertes de change liées à la baisse du dollar US.

Résultat exceptionnel :

Enfin, le résultat des opérations exceptionnelles du groupe (cession d'immobilisations) est ressorti positif de 48.707 €.

Impôt sur les bénéfices :

L'impôt sur les bénéfices du groupe s'est élevé à 58.197 € en 2017.

*

En conséquence, le **résultat net de l'ensemble consolidé** ressort en 2017 à **737.505 €** contre 4.081.991 € pour l'exercice précédent.

III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU SEIN DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE :

Néant.

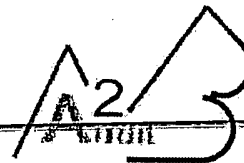
IV - ACTIVITES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

En 2017, la société a continué à renforcer ses capacités d'engineering (modeling 3D, laser scanning, logiciels de calcul) et à développer ses capacités d'inspection (Contrôles Non Destructifs). Le développement de nouveaux procédés de soudage a aussi été un axe important de développement technique essentiel à l'obtention de nouveaux marchés (Transport gaz, réparation équipements pétroliers....).

LA GÉRANCE



AUDIT AQUITAINE EXPERTISES



ORTHEZ LE 10 JUIN 2018,

CENTRE D'AFFAIRES LAPEYRERE
16 RUE LAPEYRERE
64300 ORTHEZ
TEL : 05.59.69.09.47
FAX : 05.59.69.29.01
h.larque@auditadour.fr

LILIAN BRUNEL
15 RUE FARADAY
ESPACE DE LA LINIERE 1
64140 BILLERE
TEL : 05.59.68.62.82
lilian.brunel@acomaudit.com

S.A.R.L 3C METAL

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés (exercice clos le 31 décembre 2017)

*Gpr certifié conforme
Le Gérant*

Exercice clos le 31 décembre 2017
S.A.R.L 3C METAL
3 210, route de Larvath
64150 SAUVELADE



AUDIT ACQUITTAINÉ EXPERTISE



CENTRE D'AFFAIRES LAPEYRERE
16 RUE LAPEYRERE
64300 ORTHEZ
TEL : 05.59.69.09.47
FAX : 05.59.69.29.01
h.larque@auditadour.fr

ORTHEZ LE 10 JUIN 2018,

LILIAN BRUNEL
15 RUE FARADAY
ESPACE DE LA LINIERE 1
64140 BILLERE
TEL : 05.59.68.62.82
lilian.brunel@acomaudit.com

S.A.R.L. 3C MÉTAL

Siège social : 3 210, route de Larvath - 64150 SAUVELADE
Capital social : 157.635 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017,

A l'attention des Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 3 C METAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Création d'une nouvelle filiale à Houston Texas (Etats Unis d'Amérique) :
 - o 3C METAL USA

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orthez, le 10 juin 2018

Billère, le 10 juin 2018

Les Commissaires aux Comptes

Hervé Larqué
Commissaire aux Comptes Inscrit



Lilian Brunel
Commissaire aux Comptes Inscrit

